

Emploi et croissance : la spécificité de l'Afrique subsaharienne

Eveline BAUMANN
IRD Bondy, janvier 2004

Parmi tous les espaces régionaux, c'est l'Afrique subsaharienne qui enregistre les résultats les plus modestes en matière économique, avec des taux de croissance les plus faibles du monde, voire des phases où le PIB par habitant diminue (Tab. 1 et 2). Ce constat mérite cependant d'être nuancé, car on sait aussi que les populations subsahariennes vivent, dans l'ensemble, mieux qu'au moment des Indépendances : la couverture sanitaire s'est nettement améliorée, l'alphabétisation a progressé et si l'on fait abstraction des pays durement frappés par le SIDA, l'espérance de vie a sensiblement augmenté. Cela vaut aussi pour le Sénégal, pays sur lequel se sont focalisées les recherches. Comme ailleurs sur le continent, les progrès réalisés restent en deçà de ceux enregistrés par certains pays asiatiques que les Sénégalais considèrent comme des modèles à imiter. De plus, la répartition des richesses et des bienfaits du « développement » continue à être inégalitaire et le retour à la croissance, modeste il est vrai, ne semble pas en mesure de faire reculer la pauvreté.

Il s'agira d'apporter quelques éléments d'appréciation de la spécificité de l'Afrique subsaharienne, avec des références plus précises au Sénégal, spécificité qui distingue la zone d'autres régions du monde. Certes, tout raisonnement relatif à des sous-ensembles aussi vastes que l'Afrique au Sud du Sahara, comporte des schématisations qui peuvent paraître abusives. Il n'en reste pas moins que, globalement et en dépit de certaines avancées tout à fait remarquables, la zone en question a pris un « mauvais départ », du moins selon les critères d'évaluation désormais classiques.

Les éléments présentés ci-après concernent tout d'abord le marché du travail qui se caractérise par la stagnation, voire le recul du salariat et la prolifération d'emplois précaires. Ensuite seront données quelques indications sur l'éducation, elle aussi exposée à des mutations en profondeur. Enfin, on s'interrogera sur la structure même des économies subsahariennes.

Croissance et absorption de la main-d'œuvre en Afrique subsaharienne

Le marché du travail ne fait que refléter l'absence de progrès véritables telle que l'exprime l'évolution du PIB par habitant. L'offre de travail est d'autant plus grande dans les pays d'Afrique subsaharienne que, premièrement, la transition démographique a été plus lente à être amorcée et, a fortiori, à se répercuter sur le marché de travail (Tab. 3). Deuxièmement, les programmes successifs d'ajustement structurel ont fragilisé une part importante de la population et accéléré sa mise au travail, notamment en ce qui concerne les femmes. Ainsi, à Dakar, le taux d'activité des femmes a triplé en quinze ans pour atteindre 39 % en 1991. Troisièmement, l'offre de travail dans les secteurs secondaire et tertiaire est nourrie par la déruralisation et l'urbanisation. Le taux d'urbanisation est le même que celui enregistré en Asie de l'est (34 %, contre 28 % en Asie du Sud et 75 % en Amérique latine), mais la vitesse d'urbanisation atteint, en Afrique subsaharienne, des proportions plus importantes qu'ailleurs dans le monde (Tab. 4). Alors qu'en 1960, 11 % des Africains du Sud du Sahara (23 % des Sénégalais) habitaient dans une ville, ils étaient 34 % en 1999 (47 % au Sénégal).

Tandis que l'offre de travail croît désormais au même rythme que la population — en Asie et en Amérique latine, par contre, l'augmentation de la population active dépasse

sensiblement celle de la population dans son ensemble —, la demande de travail, elle, est loin d'être à la hauteur des aspirations des populations en âge d'activité. Le secteur agricole en Afrique subsaharienne connaît des difficultés telles qu'en l'absence d'une volonté politique forte, toute création d'emploi paraît compromise. Depuis les Indépendances, la valeur ajoutée par travailleur agricole a diminué (Tab. 5) et les pays africains produisent aujourd'hui moins de denrées alimentaires par habitant qu'au début des années soixante (Tab. 6). Le potentiel de création d'emplois dans l'industrie est également limité du fait de la nature même des biens produits, de l'étroitesse des marchés nationaux — si l'on fait abstraction du Nigeria — et de leur faible compétitivité sur les marchés internationaux. Au Sénégal qui compte 10 millions d'habitants, les différents programmes d'ajustement structurel ont tout d'abord abouti à un ajustement par la main-d'œuvre et à l'incitation au départ volontaire, au détriment d'une modernisation des outils de production, restés vétustes et souvent surdimensionnés. Si, depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, le regain de la croissance est surtout imputable au secteur secondaire — tiré par les phosphates et le bâtiment, il contribue presque deux fois plus à la production domestique que le secteur agricole —, il ne donne guère lieu à la création de nouveaux emplois. La structure même de l'économie sénégalaise, avec une prépondérance de l'agro-alimentaire favorise, dans le meilleur des cas, des emplois précaires occupés souvent à la journée et par les femmes. C'est le secteur des services et notamment le commerce qui connaît une évolution favorable, accélérée par des mesures de libéralisation. Or, il s'agit essentiellement d'emplois non protégés et de l'auto-emploi.

La stagnation du salariat et la prolifération d'emplois informels et non protégés : l'exemple du Sénégal

Comme dans d'autres pays subsahariens, le salariat, avec tout ce qu'il comporte d'atouts en termes de protection sociale et de régularité des revenus, ne concerne au Sénégal qu'une faible minorité des travailleurs¹. Son évolution reflète l'histoire récente avec ses éléments clés que sont, pour l'emploi public, l'intégration des nationaux dans l'administration et, à la suite des mesures d'ajustement structurel, la stagnation de l'emploi (Tab. 7). Celle-ci va cependant de pair avec une incontestable amélioration des qualités des ressources humaines dans le public — exprimée en proportion de cadres —, phénomène auquel l'impératif politique de procurer des emplois aux diplômés d'université n'est pas étranger. Quant à l'emploi salarié dans le privé, en cinquante ans, il a connu une diminution en termes absolus, évolution qui est liée au retrait d'entreprises étrangères et au marasme du secteur industriel, voire la désindustrialisation pendant les années consécutives à l'indépendance. A la suite de la dévaluation, une légère amélioration peut cependant être observée, mais elle est seulement temporaire. Autrement dit, si le salariat protégé a progressé depuis une cinquantaine d'années, on le doit à la seule fonction publique. Or, sous la pression des bailleurs de fonds, l'État sénégalais est, lui aussi, amené à limiter l'embauche, ce qui par ailleurs ne l'empêche pas, grâce à la mise en place d'agences (pour la promotion de la PME, pour des études prospectives, pour la promotion des exportations, etc.), de créer des postes au statut privilégié, en marge de la fonction publique.

Alors que les entreprises qualifiées de modernes et la fonction publique rencontrent des difficultés à absorber une main-d'œuvre souvent peu qualifiée et jeune — l'illettrisme touche 63 % (2000) des plus de quinze ans au Sénégal, contre 39 % dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, et 58 % des Sénégalais ont moins de vingt ans —, les travailleurs

¹ A l'heure actuelle, seul un travailleur sur vingt bénéficie de la protection sociale, une famille sur huit en termes de droits dérivés. La moyenne des retraites s'élève à 69 000 F.CFA (105 €) par trimestre, ce qui correspond approximativement à la rémunération d'un vigile.

excédentaires se dirigent vers les activités informelles. À moins d'être, ne serait-ce que temporairement, sans travail, situation socialement d'autant moins bien acceptée qu'elle ne donne pas lieu à des indemnités susceptibles d'être redistribuées aux proches. Les données les plus récentes dont on dispose pour le Sénégal — elles remontent au milieu des années quatre-vingt-dix — indiquent un recul du chômage (Tab. 8) évolution qui a pu être observée dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Cette évolution ne correspond cependant pas à une amélioration *per se* du marché de l'emploi, mais au choix négatif qu'est l'afflux massif et souvent obligé des sans-emploi vers des activités de type informel, souvent mal rémunérées.

Indépendamment du fait que la frontière entre ce qui peut être qualifié de formel ou d'informel est souvent aléatoire, la prise en compte des activités informelles dans les statistiques nationales est relativement récente. Alors que la sophistication des mesures n'a donné lieu qu'à quelques rares comparaisons inter-pays, on sait que ces activités représentent, en Afrique subsaharienne, globalement trois emplois non agricoles sur quatre dont la majorité concernent l'intermédiation commerciale (72 % à Dakar). Les femmes sont nombreuses à exercer une activité informelle, entre 40 et 70 % des emplois informels sont exercées par elles. Il s'agit essentiellement de micro-entreprises uni-personnelles. Plus que les unités de plus grande taille et recourant à des ouvriers, ces micro-unités jouent un rôle anti-cyclique par excellence et sont une manifestation de la pauvreté qu'elles arrivent tant bien que mal à amortir (Tab. 9).

Ce tableau ne serait cependant pas complet sans que l'on insiste sur la pluriactivité. Elle ne concerne pas seulement les acteurs dans des unités caractérisées par un degré élevé d'informalité, mais aussi ceux qui profitent d'un emploi davantage protégé. Grâce à la pluriactivité, ces derniers arrivent à étaler dans le temps les fluctuations des revenus. Lorsqu'ils possèdent de compétences requises, ils peuvent se rapprocher des dispositifs d'intermédiation entre populations faiblement instruites, bailleurs de fonds et décideurs nationaux et internationaux (ONG, bureaux d'études, cabinets de conseil, institutions internationales, etc.). Ce rapprochement est souvent créateur de situations rentières, qui au-delà des bienfaits purement matériels, procurent des avantages symboliques (reconnaissance sociale, prestige, opportunités de poursuivre la carrière à l'étranger, etc.) à même de contrecarrer le risque de déclassement social.

Pour revenir sur l'insuffisante création d'emplois par les entreprises de type moderne, elle est, certes, tout d'abord liée à la faiblesse de la demande et aux lacunes de l'environnement institutionnel, mais un rôle non négligeable revient au coût du travail. Celui-ci est particulièrement élevé au Sénégal, et cela pour des raisons qui tiennent à l'histoire du salariat et au pouvoir de négociation des syndicats des travailleurs. Il vient s'ajouter aux coûts des facteurs de production technique plus élevés que dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne francophone, ce qui constitue un handicap évident à la compétitivité. C'est pour cette raison aussi que le discours plus ou moins moralisateur des décideurs, incitant à la création d'entreprise (de type moderne, bien entendu) rencontre un succès mitigé. Nombreuses sont les unités de création récente qui passent tout d'abord par une phase « informelle », c'est-à-dire ne respectent que très partiellement les règles imposées par l'État, ce qui n'est qu'un des indices de la perméabilité des frontières entre ce que l'on peut qualifier de formel et d'informel. En effet, les entreprises de type informel évoluent souvent en marge de la législation et se caractérisent par une imbrication étroite entre fonds de roulement et budget domestique d'une part, entre patrimoine professionnel et personnel d'autre part. Cette imbrication va de pair avec une forte personnalisation des relations au sein de l'unité de production et vis-à-vis de l'extérieur, autant d'éléments qui traduisent une gestion particulière des sources de vulnérabilité : Risques et incertitudes sont transférés sur l'aval et l'amont de la production. La multiplication de fournisseurs et la sous-traitance en cascade, pratiques qui peuvent *a priori* paraître contre-productives d'un point de vue économique, relèvent de cette

stratégie anti-vulnérabilité. De même, il y a fidélisation des clients pour bénéficier de leur capital social, pour s'assurer, le cas échéant, de leur appui auprès des autorités et autres personnalités influentes. D'une manière générale, des concessions réciproques renforcent les liens et augmentent le nombre de dépendants aux services desquels on pourra recourir en cas de nécessité. Le transfert des risques et incertitudes s'effectue en outre vers l'environnement au sens large du terme, d'où le non-respect des obligations fiscales et des normes, qu'elles concernent la sécurité, l'hygiène ou la pollution. Et enfin, il y a report de la vulnérabilité sur la main-d'œuvre (souvent familiale), maillon faible et non protégé dans le processus de production informelle.

Ce qui semble commun à tous les types d'emplois quel que soit leur degré de formalité ou d'informalité, c'est une concurrence au quotidien de plus en plus âpre, que ce soit pour accéder à un emploi ou pour gravir les échelons de la hiérarchie de l'entreprise lorsque l'on occupe déjà d'un poste. Dans ce contexte, le transfert des risques sur les proches en « milieu informel » se heurte à des limites. De même, ceux qui disposent de revenus salariaux réguliers semblent de moins en moins prêts à renoncer à des projets personnels au profit de la solidarité familiale. Alors que les individus ont tendance à poursuivre davantage de projets personnels — souvent avec l'appui d'une institution de la micro-finance —, l'appui aux proches devient plus ciblé et fait l'objet de contrats implicites. L'individualisation progressive des sociétés africaines ne fait pas de doute. L'adoption timide, mais néanmoins progressive de systèmes assurantiels (que ce soit en matière de santé ou de retraite) semble l'attester.

La concurrence accrue sur le marché du travail donne lieu à des stratégies qui vont de la répartition des risques grâce à la pluriactivité déjà évoquée au rapprochement d'institutions susceptibles de faciliter le départ à l'étranger et la mobilisation de liens de type fonctionnel, en passant par l'investissement accru dans l'éducation et la formation professionnelle. Que cet investissement concerne la formation initiale ou s'adresse à des travailleurs déjà en activité, sur le plan individuel, il semble engendrer des bénéfices non négligeables.

L'investissement dans la formation

Des efforts considérables ont été faits par les décideurs subsahariens en matière d'enseignement (Tab. 10). Ces efforts se justifient d'autant plus qu'au niveau individuel, le rendement de l'enseignement paraît particulièrement élevé en Afrique. Mais il s'avère aussi que le rendement décline au fur et à mesure que l'on se dirige vers un niveau plus élevé (Tab. 11), d'où le souci de privilégier tout d'abord l'enseignement primaire et, le cas échéant l'enseignement secondaire, et de limiter autant que possible les dépenses pour l'enseignement supérieur, et cela d'autant plus que le coût unitaire d'un apprenant au niveau supérieur représente un multiple du PIB *p.c.* (Tab. 12).

Au Sénégal, un étudiant à l'université coûte, à l'État, dix-huit fois plus qu'un élève dans le primaire. La réforme du système universitaire entamée au début des années quatre-vingt-dix, préalable au Plan décennal d'éducation nationale (« Education pour tous », plan qui devait par la suite être appliqué à d'autres pays de la sous-région), n'a pas fondamentalement changé la donne. Cette réforme fut censée aboutir à l'amélioration de la qualité de l'encadrement, d'où l'objectif de limiter le nombre des étudiants de l'université publique à 15 000. Mais elle devait aussi s'accompagner d'une part, de l'ouverture de l'université à des activités génératrices de revenus pour les laboratoires et les enseignants et, d'autre part, de la libéralisation de l'enseignement et la possibilité pour les acteurs privés de créer des écoles (tous cycles confondus). En ce qui concerne l'enseignement supérieur, l'objectif consista à attirer dans le privé, en 2003, 30 % d'étudiants par rapport à l'ensemble des étudiants, taux qui fut réalisé à 50 %, et cela malgré un rythme accéléré de création d'établissements

supérieurs privés qui, de plus en plus, s'adressent aussi à des professionnels. C'est par le biais de ces établissements que l'enseignement supérieur semble en voie d'être réhabilité. Dans un contexte où l'accent est mis sur les potentialités de la société de connaissance, cette réhabilitation ne saurait surprendre. En ce qui concerne la limitation du nombre des étudiants des deux universités publiques (Cheikh Anta Diop et Gaston Berger), après un premier tassement des effectifs, leur nombre a littéralement explosé le lendemain de l'accession, en 2000, à la présidence de maître Wade, lui aussi ancien enseignant d'université. En 2003, plus de 31 000 étudiants sont inscrits à l'université et l'octroi des bourses s'est de nouveau généralisé. Il est vrai que les initiateurs de la réforme avaient, selon leurs propres dires, sous-estimé le caractère hautement politique de tout ce qui touche à l'enseignement supérieur.

Alors qu'au niveau individuel, la relation positive entre l'éducation et le niveau de vie semble prouvée — on peut s'en rendre compte en opposant l'instruction des chefs de famille et leur patrimoine —, le passage du niveau micro- au niveau macro-économique n'est pas évident. De nombreuses études ont mis en cause l'existence d'une relation entre la croissance (ou le niveau des revenus) et le capital humain disponible dans la population (exprimé en années d'études), et cela tout particulièrement en ce qui concerne le continent africain. Plusieurs arguments peuvent être avancés qui vont de l'absence de postes libres requérant un certain niveau de qualifications à la mauvaise utilisation du capital humain et à l'existence d'attitudes rentières qui s'avèreraient contre-productives. L'affluence massive des étudiants vers les sciences humaines et sociales — au détriment des disciplines techniques — pourrait aller dans le sens de cette interprétation. En effet, plus qu'ailleurs, les disciplines juridiques et administratives sont particulièrement prisées en Afrique noire, et on sait à quel point elles sont un atout pour la captation des rentes.

Pour mieux comprendre les évolutions en cours en Afrique subsaharienne, c'est la structure même des économies qu'il faut interroger.

La structure des économies subsahariennes

Parmi les 49 pays les moins avancés — définition qui tient compte de la faiblesse des revenus et des ressources humaines ainsi que de la vulnérabilité des économies — l'Afrique subsaharienne en compte 34, dont le Sénégal.

On peut faire un parallèle entre une pauvreté extrême et généralisée d'une part, et un appareil productif et des exportations dominés par des produits primaires (hormis pétrole) d'autre part. La pauvreté extrême, celle dont pâtissent les populations qui dépensent moins d'un dollar par jour est un phénomène que l'on rencontre essentiellement dans les pays les moins avancés en Afrique subsaharienne. Les pays pauvres d'Afrique subsaharienne paraissent tout d'abord pénalisés par la nature de leurs exportations et c'est en cela qu'ils s'opposent à certains pays asiatiques où la pauvreté est en train de reculer. Pour revenir au Sénégal, les dépenses d'un habitant sur trois se situent en dessous de la ligne de pauvreté nationale. Un Sénégalais sur quatre vit avec moins d'un dollar par jour, deux Sénégalais sur trois avec moins de deux dollars. Autant dire que, dans ce pays de dix millions d'habitants, la demande solvable est faible, tout comme l'est celle des pays voisins.

En ce qui concerne la structure de la majorité des économies subsahariennes, elles portent encore le sceau de leur passé colonial, avec une très faible diversification des productions, un secteur industriel peu développé et des exportations essentiellement d'origine primaire (Tab. 13 et 15). Or, d'une part, les prix des matières premières se caractérisent par leur grande volatilité. Celle-ci n'est pas seulement due aux aléas climatiques, mais aussi à d'éventuels conflits d'ordre politique et militaire dans les différentes zones de production à travers le monde. D'autre part, exception faite du pétrole, les prix des matières premières

connaissent, historiquement, un effondrement par rapport aux autres produits transformés exportés par le reste du monde. On sait que l'effondrement des cours des matières premières à la fin des années soixante-dix a amené les pays d'Afrique subsaharienne à recourir aux agences de financement internationales, les obligeant à accepter les conditions bien connues des programmes d'ajustement structurel. Cet effondrement s'est poursuivi depuis (Tab. 14). À la fin de l'année 2001, les prix réels des matières premières (hormis le pétrole), ne représentaient que 50 % de leur moyenne annuelle entre 1979 et 1981. Depuis les années soixante-dix, les termes de l'échange des exportations de l'Afrique subsaharienne ont été deux fois plus volatiles que ceux des exportations de l'Asie de l'Est, quatre fois plus volatiles que ceux des exportations des pays industriels, d'où la fragilisation des économies et des institutions étatiques qui ne peuvent guère miser sur des recettes constantes²

Pour ce qui est de l'économie sénégalaise, elle aussi continue à être conditionnée par l'histoire coloniale qui voulait faire de ce pays avant tout un exportateur d'arachide, produit que la France acquérait à des conditions préférentielles et à des prix supérieurs au marché mondial. Ce système donnait lieu à des relations intersectorielles entre l'agriculture et l'industrie, par l'intermédiaire de l'extraction des phosphates, la production d'engrais et la fabrication de matériels agricoles. De plus, il devait permettre à l'Etat sénégalais de tirer des recettes substantielles. Or, la disparition des conditions préférentielles accordées par la France devait mettre l'arachide sénégalaise directement en concurrence avec le soja américain. L'épuisement des sols lié à la surexploitation et des périodes de sécheresse successives firent le reste. De même, l'appareil industriel perdit sa compétitivité dans un espace régional réduit. Alors que jusqu'au début des années quatre-vingt, l'arachide fut le principal, sinon l'unique produit d'exportation, le Sénégal a depuis diversifié ses exportations. Les produits chimiques (phosphates) et les produits halieutiques représentent désormais les premiers postes d'exportation (Tab. 16). Tandis que les produits chimiques se heurtent à la concurrence marocaine, la production halieutique pâtit de la raréfaction des ressources naturelles et des normes d'hygiène imposées par l'Union Européenne. Autrement dit, des marchés traditionnels risquent de devenir inaccessibles non parce qu'il y aurait protectionnisme explicite, mais à cause de normes de qualité difficiles à respecter pour un pays du Sud. Malgré les espoirs suscités, en matière d'exportation, par la dévaluation du France CFA en 1994, on peut penser que les gains sont restés modestes, car en l'an 2000, la part des exportations (31 % du PIB) est sensiblement la même que dans les années soixante-dix.

D'une manière générale, alors que la libéralisation et l'ouverture commerciale sont souvent présentées comme la solution par excellence pour promouvoir la croissance, la faible compétitivité des produits sénégalais est moins due à une insuffisante ouverture aux marchés extérieurs. Elle est imputable à une pluralité de facteurs, tels qu'un environnement institutionnel peu propice à l'esprit d'entreprise, un marché national et sous-régional étroit avec un pouvoir d'achat limité, des coûts des facteurs techniques élevés (électricité, transport), la nécessité d'importer des biens intermédiaires coûteux introuvables sur le marché national, une faible propension à la prise de risques et un horizon temporel rapproché. Dans un contexte politique hautement risqué, il n'est guère étonnant que les entrepreneurs privilégient des options réversibles, continuent à se tourner vers les activités commerciales et à investir dans l'immobilier, secteur qui connaît, lui, un boom sans précédent.

² Cf. Sindzingre, « Les politiques de libéralisation commerciale en Afrique : les raisons de l'échec » in *Marchés tropicaux*, 2003, pp. 990-992.

Tableau 1: Croissance annuelle moyenne du PIB en fonction du secteur économique

	1960-69	1970-79	1980-89	1990-99
PIB				
Pays à revenu faible ou intermédiaire				
Afrique subsaharienne	3,9	3,8	1,7	2,4
<i>Sénégal</i>	2,5	2,3	3,1	3,2
Asie du Sud	n.d.	3,5	5,7	5,7
Asie de l'est et Pacifique	n.d.	6,9	8	7,4
Pays à revenus élevés	5,1	3,2	3,1	2,4
Agriculture				
Pays à revenu faible ou intermédiaire				
Afrique subsaharienne	n.d.	1,7	2,5	2,5
<i>Sénégal</i>	2,9	1,3	2,8	1,6
Asie du Sud	n.d.	1,8	3,2	3,7
Asie de l'est et Pacifique	n.d.	3,1	4,4	3,4
Pays à revenus élevés	1,3	0,9	n.d.	0,8
Industrie				
Pays à revenu faible ou intermédiaire				
Afrique subsaharienne	n.d.	3,8	1,2	1,5
<i>Sénégal</i>	4,4	5,3	4,3	4,6
Asie du Sud	n.d.	4,6	6,8	6,3
Asie de l'est et Pacifique	n.d.	10,1	9,5	9,8
Pays à revenus élevés	6,2	n.d.	n.d.	2,6
dont Manufacture (en % du PIB)				
Pays à revenu faible ou intermédiaire				
Afrique subsaharienne	n.d.	4,3	n.d.	n.d.
<i>Sénégal</i>	n.d.	2,4	n.d.	n.d.
Asie du Sud	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Asie de l'est et Pacifique	n.d.	10,1	n.d.	n.d.
Pays à revenus élevés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Services				
Pays à revenu faible ou intermédiaire				
Afrique subsaharienne	n.d.	4,9	2,4	2,5
<i>Sénégal</i>	1,7	2	2,8	3,4
Asie du Sud	n.d.	4,7	6,6	7
Asie de l'est et Pacifique	n.d.	7,5	8,7	6,6
Pays à revenus élevés	4,8	n.d.	n.d.	2,2

Sources : Banque mondiale 1981, 1995, World Bank 2001

Tableau 2 : Croissance annuelle moyenne du PIB par habitant

	1960-79	1980-93	1998-99	2000-01
Pays à revenu faible ou intermédiaire				
Afrique subsaharienne	1,6	—0,8	—0,3	0,7
<i>Sénégal</i>	—0,2	0	2,3	3,2
Asie du Sud	n.d.	3	4,2	2,5
Asie de l'est et Pacifique	n.d.	6,4	6	4,5
Pays à revenus élevés	4	2,2	2,1	0,6

Sources : Banque mondiale 1981, 1995, World Bank 2001

Tableau 3: Taux de croissance annuelle de la population et de la population active

	1960-69		1970-79		1980-89		1990-2001
	croissance démogr.	actifs	croissance démogr.	actifs	croissance démogr.	actifs	
Pays à revenu faible/intermédi.							
Afrique sub-saharienne	2,5	2	2,7	2,1	2,9	2,7	2,6
<i>Sénégal</i>	2,4	1,9	2,6	1,9	2,8	2,6	2,6
Asie de l'Est, Pacifique	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,6	2,3	1,3
Asie du Sud	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,2	1,8	1,9
Amérique lat., Caraïbes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2	3	1,7
Pays industrialisés	1	1,2	0,7	1,2	0,6	1,1	0,7

Sources : Banque mondiale 1981, World Bank 2001

Tableau 4: Progression de la population urbaine

	Croissance annuelle (%) 1995-2000	Répartition des 100 villes les plus peuplées
Afrique	4	9
Asie	2,7	44
Amérique latine, Caraïbes	2,1	15
Océanie	1,3	2
Amérique du Nord	1,1	15
Europe et CEI	0,3	15

Source : Montbrial & Jacquet 2001

Tableau 5 : Valeur ajoutée par travailleur agricole (en \$ 1995)

	79-81	88-90	96-98	98-2000	indice 100 = 79-81
Afrique subsaharienne	418	386	379	362	87
<i>Sénégal</i>	341	344	320	304	89
Asie du Sud	265	386	356	362	137

Source : Banque mondiale 2001, World Bank 2003a

Tableau 6 : Indice de la production agricole par habitant (1961-64 = 100)

	1961-64	65-69	75-79	85-89	95-98
Afrique	100	100	92	84	87
Asie	100	103	110	135	169
Amérique latine	100	102	106	112	120

Source : Banque mondiale 2000 (à partir de données Banque mondiale, FAOSTAT, CNUCED)

Tableau 7 : Sénégal : Evolution du nombre de salariés (public et privé)

	public		privé		total	
	effectifs	indice	effectifs	indice	effectifs	indice
1948	12 300	100	71 800	100	84 100	100
1957	20 700	168	73 500	102	94 200	112
1961	22 000	179	83 300	116	105 300	125
1965	33 600	273	49 400	69	83 000	99
1979	54 200	441	67 300	94	121 500	144
1983	68 100	554	59 400	83	127 500	152
1990	73 000	593	52 000	72	125 000	149
1993	67 100	545	60 100	84	127 200	151
1994	66 700	542	58 300	81	125 000	149
1995	67 100	545	70 300	98	137 400	163
1996	67 000	544	68 800	96	135 800	161
1997	66 300	539	64 400	90	130 700	155

Sources : Fall 1997, PNUD 2001 (données Archives nationales, Ministère de l'économie)

Tableau 8 : Sénégal : taux d'activité et de chômage

		année	source	type de collecte de données
Taux d'activité, Sénégal	56 %	1994/95	Sénégal 1997	enquête ménages (ESAM)
<i>id.</i>	47 %	1988	Sénégal 1993	recensement
<i>id.</i>	39 %	1976	Sénégal 1976	<i>id.</i>
Taux de féminisation de la main-d'œuvre, Sénégal	43 %	1999	World Bank 2000	statistiques nationales
<i>id.</i>	6 %	1976	Sénégal 1976	recensement
Taux d'activité, femmes, Sénégal	22 %	1988	Sénégal 1993	recensement
<i>id.</i>	4,6 %	1976	Sénégal 1976	<i>id.</i>
Taux d'activité, femmes, Dakar	39 %	1991	Sénégal 1991	enquête emploi
<i>id.</i>	20 %	1988	Sénégal 1993	recensement
<i>id.</i>	13 %	1976	Sénégal 1976	<i>id.</i>
Taux de chômage, Sénégal	7,5 %	1994/95	Sénégal 1997	enquête ménages (ESAM)
<i>id.</i>	8,9 %	1988	Sénégal 1993	recensement
<i>id.</i>	4,5 %	1976	Sénégal 1976	<i>id.</i>
Taux de chômage, Dakar	16,4 %	1994/95	Sénégal 1997	enquête ménages (ESAM)
<i>id.</i>	24,4 %	1991	Sénégal 1991	enquête emploi
<i>id.</i>	23 %	1988	Sénégal 1993	recensement
<i>id.</i>	12 %	1976	Sénégal 1976	<i>id.</i>

Tableau 9 : Part du secteur informel dans l'emploi et le PIB

pays (année)	% de l'emploi non agricole	% du PIB non agricole	% de l'emploi total	% du PIB total
Afrique subsaharienne				
Burkina Faso (1992)	77	36,2	8,6	24,5
Cameroun (1995-96)	n.d.	42,3	n.d.	33,6
Côte d'Ivoire (1995-96)	n.d.	30,4	n.d.	33,6
Kenya (1999)	71,6	25	28,8	18,4
Mali (1989)	78,6	41,7	13,3	23
Sénégal (1991)	76	49,9	n.d.	33
Zambie (1998)	58,3	20,2	n.d.	14,7

Source : Charmes 2002 (à partir de compilations de l'auteur, Afristat, etc.)

Tableau 10 : Les dépenses publiques pour l'éducation et l'enseignement supérieur de quelques pays africains (2002)

	dépenses pub. pour l'éducation en % du PIB	dépenses pub. pour l'éducation en % des recettes de l'Etat	dépenses pub. pour l'ens.supérieur en % du budget pour l'éducation
Sénégal	3,2	18,6	24
Côte d'Ivoire	4,6	21,5	24
Nigéria	4,6	9,9	25
Afrique du Sud	3,2	30,1	n.d.

Source : World Bank 2003c (EdStat Data Source)

Tableau 11 : Estimations micro-économiques du rendement de l'éducation

	rendement social éduc. primaire	rendement social éduc. secondaire	rendement social éduc. supérieure
Afrique subsaharienne	24,3	18,2	11,2
Asie	19,9	13,3	11,7
Afrique du Nord, Moyen Orient	15,5	11,2	10,6
Amérique latine	17,9	12,8	12,3
OCDE	14,4	10,2	8,7

Source : Psacharopoulos 1994

Tableau 12 : Les dépenses publiques par apprenant en % du PIB *p.c.*

	primaire	secondaire	supérieur	sup./primaire
Sénégal	13	33	245	18
Côte d'Ivoire	36	140	140	4
Bénin	10	12	108	10
Niger	22	81	441	20
Tunisie	16	28	90	6

Source : World Bank 2003c (EdStat Data Base)

Tableau 14 : Termes de l'échange, Afrique

	1997	2001
Produits alimentaires	100	69
dont cacao	100	70
café	100	43
Produits agricoles bruts	100	80
dont coton	100	61
Minerais, or, métaux	100	83
Pétrole brut	100	127

Source : UNCTAD 2003 : 7

Tableau 13 : Structure du PIB en fonction du secteur (en % du PIB total)

	1960	1970	1979	1990	2001
Agriculture					
Pays à revenu faible ou intermédiaire					
Afrique subsaharienne	49	27	32	18	15
<i>Sénégal</i>	24	24	29	20	18
Asie du Sud	n.d.	44	n.d.	30	24
Asie de l'est et Pacifique	n.d.	34	n.d.	20	14
Pays à revenus élevés	6	4	4	3	2 (1999)
Industrie					
Pays à revenu faible ou intermédiaire					
Afrique subsaharienne	16	28	31	34	29
<i>Sénégal</i>	17	20	24	19	27
Asie du Sud	n.d.	21	n.d.	26	26
Asie de l'est et Pacifique	n.d.	35	n.d.	40	48
Pays à revenus élevés	40	38	37	33	30 (1999)
dont Manufacture (en % du PIB)					
Pays à revenu faible ou intermédiaire					
Afrique subsaharienne	n.d.	13	n.d.	17	17 (1999)
<i>Sénégal</i>	n.d.	16	n.d.	13	17 (1999)
Asie du Sud	n.d.	14	n.d.	17	16 (1999)
Asie de l'est et Pacifique	n.d.	24	n.d.	28	29 (1999)
Pays à revenus élevés	n.d.	28	n.d.	22	21 (1999)
Services					
Pays à revenu faible ou intermédiaire					
Afrique subsaharienne	34	48	37	48	57
<i>Sénégal</i>	59	56	47	61	55
Asie du Sud	n.d.	34	n.d.	44	49
Asie de l'est et Pacifique	n.d.	31	n.d.	40	37
Pays à revenus élevés	54	60	59	64	64 (1999)

Sources : Banque mondiale, Rapports annuels, 1981, 1995, 2001

Tableau 15 : Composition des exportations sénégalaises de marchandises

	1985	1990	1996
Total matières premières produits alimentaires	83 [58]	88 [68]	90 [76]
Total produits manufacturés	17	12	10
Total marchandises exportées	100	100	100

Source : Banque mondiale 1997

Tableau 16 : Les produits les plus exportés du Sénégal (en % du total des exportations)

	1985-90	1990-93	1994-96
Poissons frais ou congelés	10	16	19
Huile d'arachide	18	17	19
Crustacés frais ou congelés	13	14	18
Conserves de poissons	12	13	13
Engrais naturels (phosphates)	13	11	5
Produits de la mer non transformés	23	30	37
Produits de la mer	35	43	50

Source : Banque mondiale 1997

Tableau 17 : Indice des prix et termes de l'échange du Sénégal

	1976	1985	1995	1996
Indice des prix à l'exportation	83	74	90	91
Indice des prix à l'importation	48	75	125	131
Termes de l'échange (pour tous 1987 = 100)	173	99	72	69

Source : Banque mondiale 1998

Éléments bibliographiques :

- BANQUE MONDIALE, 1981. — *Le développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara*. Washington, Banque mondiale, 223 p.
- BANQUE MONDIALE, 1992. — *Revitalisation de l'enseignement supérieur au Sénégal*. s.l., 64 p.
- BANQUE MONDIALE, 1995. — *Rapport sur le développement dans le monde 1995. Le monde du travail dans une économie sans frontières*. Washington, Banque mondiale, 275 p.
- BANQUE MONDIALE, 1997. — *Sénégal. Le défi de l'intégration internationale*. s.l., décembre, 112 p.
- BANQUE MONDIALE, 1998. — *Sénégal. Stratégie*. s.l., avril, 24 p., annexes.
- BANQUE MONDIALE, 2000. — *L'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21^{ème} siècle ?* Washington, Banque mondiale, 330 p.
- BARRO Robert J., LEE Jong-Wha, 1993. — « International Comparisons of Educational Attainment », *Journal of Monetary Economics*, 32, pp. 363-394.
- BAUCHET Pierre, GERMAIN Paul (s-dir.), 2003. — *L'éducation, fondement du développement durable en Afrique. Cahiers des sciences morales et politiques*. Paris, PUF, 169 p.
- BAUMANN Eveline, 2003a. — « Marché du travail, réseaux et capital social. Le cas des diplômés de l'enseignement supérieur au Sénégal », in LEIMDORFER F., MARIE A. (s-dir.), *L'Afrique des citoyens. Sociétés civiles en chantier : Abidjan, Dakar*. Paris, Karthala, pp. 219-292.
- BAUMANN Eveline, 2003b. — « La solidarité autrement ? Micro-assurance et protection contre la vulnérabilité en Afrique de l'Ouest », *Entrepreneuriat et innovation. 8^{èmes} Journées scientifiques de l'AUF, Réseau Entrepreneuriat*, Rouen, 21-24 mai, pp. 55-76.
- BAUMANN Eveline, 2003c. — « Au-delà des performances économiques : Microfinance et généralisation du marché en Afrique de l'Ouest », *Dialogue*, n° 32, juin, pp. 13-31.
- BAUMANN Eveline, 2004 (sous presse). — « Vulnerability and Micro-Insurance. Reflections on 'Post-Adjustment' Africa », *Pondicherry Social Papers*, Pondicherry, Institut français de Pondicherry, 17 p.
- CHARMES Jacques, 2002. — « L'emploi informel : méthodes et mesures », *Cahiers du GRATICE*, n° 22, 1^{er} semestre, pp. 9-35.
- DAFFE Gaye, 2002. — « La difficile réinsertion du Sénégal dans le commerce mondial », in Diop (s-dir.), *La société sénégalaise entre le local et le global*, pp. 67-85.
- MALDONADO Carlos, et al., 2001. — *L'économie informelle en Afrique francophone. Structure, dynamiques et politiques*. Genève, BIT, 504 p.
- MARCHES TROPICAUX, 2003. — *Marchés tropicaux. Édition spéciale n° 3000*. Paris, 9 mai.
- MONTBRIAL Thierry de, JACQUET Pierre, 2001. — *RAMSES 2002 (Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies)*. Paris, Dunod, 370 p.
- NAUDET Jean-David, 2000. — « Les 'guignols de l'info'. Réflexions sur la fragilité de l'information statistique », JACOB (J.-P.) (s-dir), *Sciences sociales et coopération en Afrique : les rendez-vous manqués*, Genève / Paris, Nouveaux cahiers de l'IUED / Presses universitaires de France, pp. 31-55. [Les nouveaux cahiers de l'Institut universitaire d'études du développement, n° 10].
- PNUD, 2001. — *Rapport national sur le développement humain au Sénégal. 2001. Gouvernance et développement humain*. Dakar, PNUD, 217 p.
- PSACHAROPOULOS G., 1994. — « Returns to Investment in Education. A global Update », *World Development*, vol. 22, n° 9, sept.
- SÉNÉGAL (RÉP. DU) / MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES / DIRECTION DE LA STATISTIQUE / BUREAU NATIONAL DE RECENSEMENT, [1976]. — *Recensement général de la population d'avril 1976. Analyse des résultats nationaux*. Dakar, 101 p.
- SENEGAL (REP. DU) / MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN / DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE, 1991. — *Enquête emploi, sous-emploi, chômage en milieu urbain, avril-mai 1991, région de Dakar. Rapport définitif*, Dakar, 102 p.
- SENEGAL (REP. DU) / MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN / DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE, 1993. — *Recensement général de la population et de l'habitat de 1988. Rapport national. Résultats définitifs*. Dakar, juin, 71 p.
- SENEGAL (REP. DU) / MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN, 1995. — *Audit physique et comptable des fichiers des personnels de l'État. Rapport final provisoire*. Dakar, juillet, 198 p.
- SENEGAL (REP. DU) / MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN / DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE, 1997. — *Enquête sénégalaise auprès des ménages. Mars 94 - mai 95. Rapport de synthèse*. Dakar, DPS, octobre, 178 p.
- TROTIGNON Jérôme, 1993. — « Pourquoi les politiques d'ajustement ont-elles généralement mieux réussi en Asie du Sud-Est qu'en Afrique ? », *Economie et statistique*, n° 264, pp. 33-51.
- UNCTAD, 2002. — *The Least Developed Countries. Report 2002. Escaping the Poverty Trap*. New York, United Nations, 320 p. [www.unctad.org].

- UNDP, 2003 . — *Human Development Report 2003. Millenium Development Goals. A Compact among Nations to End Human Poverty*. Geneva, UNDP, 367 p. [www.undp.org].
- WORLD BANK, 2000. — *Project Appraisal Document on a Proposed Credit in the Amount of SDR 36.7 million (US\$ 50 ~million equivalent) to the Republic of Senegal for a Quality Education for all Program in Support of the First Phase of the Ten-year Education and Training Program (PDEF)*. Dakar, World Bank, Human Development II, 144 p. [Report n° 19610-SE].
- WORLD BANK, 2001. — *World Development Report 2000/2001. Attacking Poverty*. Washington, World Bank, 335 p.
- WORLD BANK, 2003a. — *World Development Report 2003. Sustainable Development in a Dynamic World*. Washington, World Bank, 250 p.
- WORLD BANK, 2003b. — *Constructing Knowledge Societies. New Challenges for Tertiary Education*. Washington, World Bank, 293 p. [www.publications.worldbank.org].
- WORLD BANK, 2003c. — *Implementation Completion Report on a Credit in the Amount of US\$ 26.5 million to the Republic of Senegal for a Higher Education Project*. Washington, World Bank, Human Development II, Country Department 14, December, 293 p. [Report n° 21170, <www.publications.worldbank.org>].